

L'occupation des maisons de Barisey reste par ailleurs faible, suivant en ceci la composition peu nombreuse des familles. On vit presque au large.

La densité d'occupation de l'habitat est de 3,86 pour 1881, 3,53 pour 1886, 3,16 pour 1891, 3,28 pour 1896, 3 pour 1901, 3,18 pour 1906, 3,10 pour 1911, 2,69 pour 1921, 2,44 pour 1926. C'est-à-dire qu'il ne varie guère sinon lors de la dernière décennie où les chiffres traduisent les pressions générales exercées sur les statistiques. Chaque maison ne possède évidemment pas la même contenance. Sur les neuf séries étudiées, il ne se trouva qu'à une seule reprise douze personnes au même endroit. Les plus fortes densités tournent autour de cinq, six, sept, tandis que la très grande majorité des bâtisses est occupée par une, deux ou trois personnes. Cela indique qu'il n'était nullement question d'encombrement, encore moins de surpopulation.

Cette faible densité était rendue possible par une population peu fournie, permettant d'éviter que les installations de jeunes ménages soient plus nombreuses que les abandons de maisons. Ce mouvement, par un équilibre penchant légèrement vers un besoin diminuant du nombre des maisons, montrait une cadence basse. Il faut faire exception de certaines demeures promues à un usage de type fonctionnarial, qui répondait à un cycle de mutation différent. Les cheminots, logés par la Compagnie à l'écart de l'agglomération ou louant dans le village se montraient des usagers peu fidèles de l'habitat. Il en allait de même pour l'instituteur et le berger, disposant de bâtiments communaux qui changeaient d'occupants d'un recensement à l'autre.

Il y eut de 1881 à 1886, cinq libérations de maisons pour trois occupations nouvelles. Il n'a pas été tenu compte dans cette statistique de la population « volante ». Il y eut dans la même période, trois mariages. Deux couples demeurèrent avec les parents de l'un des conjoints, le troisième prit son indépendance. De 1886 à 1898, le nombre de libérations fut de 5, ainsi que celui des occupations nouvelles. Six mariages furent célébrés et quatre couples, cette fois-ci, s'installèrent chez eux.

Les chiffres des années suivantes s'établissent comme suit :

- de 1891 à 1896 : quatre libérations, cinq installations, neuf nouveaux ménages dont six quittent la famille.
- de 1896 à 1901 : trois libérations, deux installations, trois nouveaux ménages dont deux quittent la famille.
- de 1901 à 1906 : quatre libérations, six installations, onze nouveaux ménages dont cinq partent.
- de 1906 à 1911 : onze libérations, huit installations, sept nouveaux ménages dont un seul quitte la famille.
- de 1911 à 1921 : dix libérations, une installation, un nouveau ménage qui reste avec l'une des deux familles de souche.
- de 1921 à 1926 enfin, sept libérations, quatre installations, trois nouveaux ménages dont deux partent.

Cela fait au total, pour les huit séries représentant une durée de presque cinquante ans : quarante-neuf libérations, occasionnées principalement par le décès du

dernier occupant, trente-quatre installations et quarante-cinq mariages dont vingt-deux, soit la moitié, ne provoquent pas de déménagement pour les jeunes conjoints.

L'occupation familiale de l'habitat reste donc assez stable, le maintien dans les lieux d'un nouveau ménage sur deux atténue les mutations internes. Ce maintien ne semble se manifester qu'en présence de familles réduites, soit que l'on se trouve face à un veuf ou une veuve, soit qu'il s'agisse d'un couple dont les enfants sont partis ou mariés, à moins que l'un des jeunes époux ne soit leur fils ou fille unique. Le système ne provoque pas l'encombrement des maisons, car il ne réunit au maximum que cinq personnes. Encore faut-il là aussi tenir compte de la capacité hospitalière de chaque demeure.

Où vont ceux qui partent du foyer parental? Là où il y a de la place, bien sûr, mais cette migration s'exerce-t-elle selon des règles que l'on respecte plus ou moins au gré des circonstances? Entre deux maisons à choisir, laquelle prendra-t-on de préférence et pour quels motifs? Il n'est pas aisé d'y répondre et l'on peut seulement poser l'hypothèse du rassemblement des familles sans pouvoir la vérifier avec certitude. Le village est trop petit, les mouvements sociaux sont trop réduits pour alimenter une statistique abondante et révélatrice.

Le choix de sept groupes familiaux, assujettis chacun d'un symbole qui a été reporté sur le plan cadastral n'apporte pas de réponse impérative à la question car la difficulté première est de mettre à jour les liens parentaux unissant les couples d'un même patronyme, détail qui ne va pas sans influencer fortement sur le passage de la propriété d'une maison d'une génération à l'autre, en admettant que cette transmission s'effectue toujours dans la cadre d'une même famille. Encore faut-il distinguer possession et occupation, ce qui oblige à des calculs de propriété, que ne pouvaient permettre les seuls recensements.

Les sept familles choisies sont de natures diverses, certaines fleurissent alors que d'autres vont vers leur disparition. Les premières comportent des branches parallèles nombreuses tandis que les secondes s'en tiennent à une filiation, quand elles ne se trouvent pas en bout de génération. Il en résulte des attitudes diverses d'installations, qui ordonnées par la règle logique selon laquelle les groupes les plus nombreux ont tendance à une plus grande dispersion. Ainsi la famille Joyeux et la famille Bourgne étalent leurs possessions d'un bout à l'autre du village, marquant une certaine préférence pour le centre, constitué par la rue de la Besace et la portion de Grande rue qui lui fait face. La famille Maitrehanche, de même que la famille Champougny, est davantage attirée par la portion sud de Barisey. La famille Morlot penche exclusivement pour la Saint-Pré, quant aux deux familles Galland, celle des parents et celle du fils, d'apparition plus récente que les autres, elles se sont regroupées face à face. Cette concentration à petite échelle se manifeste de la même façon pour d'autres patronymes non retenus tels que les Laurent, qui se font également face et les Darcy, forgerons, dont les trois ménages distincts occupent des demeures mitoyennes.

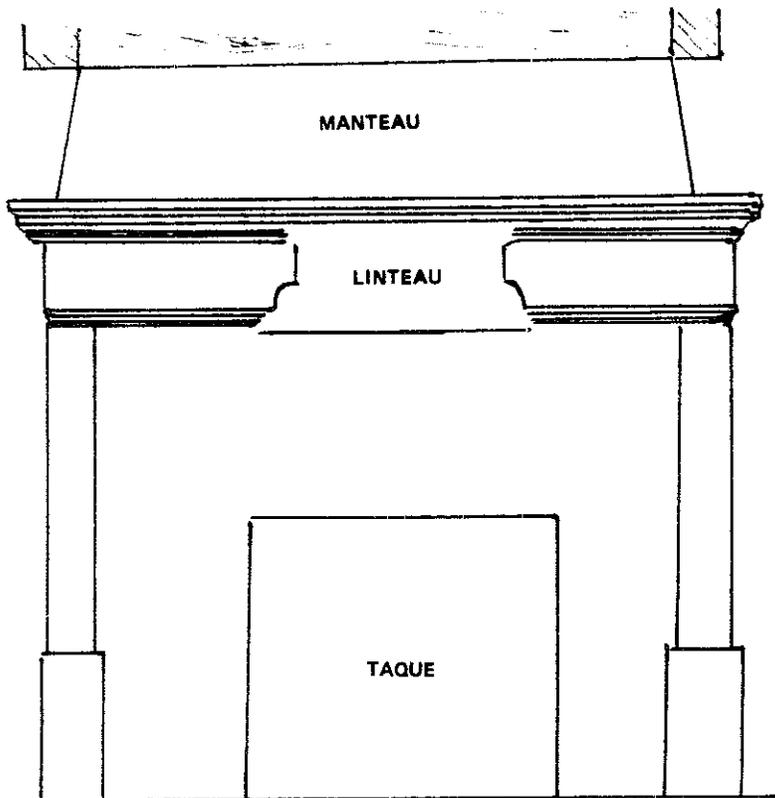
La disparité des symboles ne permet tout de même pas, au niveau des moyens fournis par les listes nominatives, de vérifier les deux règles du regroupement des familles et de la conservation de leurs biens propres. Mais elle n'empêche pas de les laisser en suspens dans l'attente d'éléments confirmatifs ou infirmatifs. Les liens familiaux sont trop étroits pour que les indépendances patronymiques puissent être respectées. Les cinq sœurs : Marie, Palmyre, Ernestine, Clotilde, Héloïse Morlot en sont un exemple remarquable, qui se mariant toutes dans le village engendrèrent des cousinages nombreux, liant entre elles, quand elles ne l'étaient pas déjà, les familles George, Bourguignon, Joyeux, Maitrehanche.

Le survol plus attentif de chacune des sept branches précitées se heurte aux mêmes difficultés d'établissement d'une logique dans l'utilisation des maisons. Les onze couples Joyeux relevés en 1881 occasionnèrent neuf mariages. Les premiers mariés s'installèrent chez les parents, les seconds allèrent dans une maison occupée auparavant par le ménage Champougny-Thiéblement, les troisièmes dans une autre que venait de laisser les Panichot-Barat, les quatrièmes prirent la suite de Marie Bourgne, veuve, les cinquièmes bénéficièrent d'une demeure vide, les sixièmes d'une autre qui avait servi de logement de cheminots, les septièmes restèrent chez les parents Joyeux. Quant aux deux derniers, l'imprécision des recensements ne permet pas de dire exactement la succession de quel ménage ils prirent.

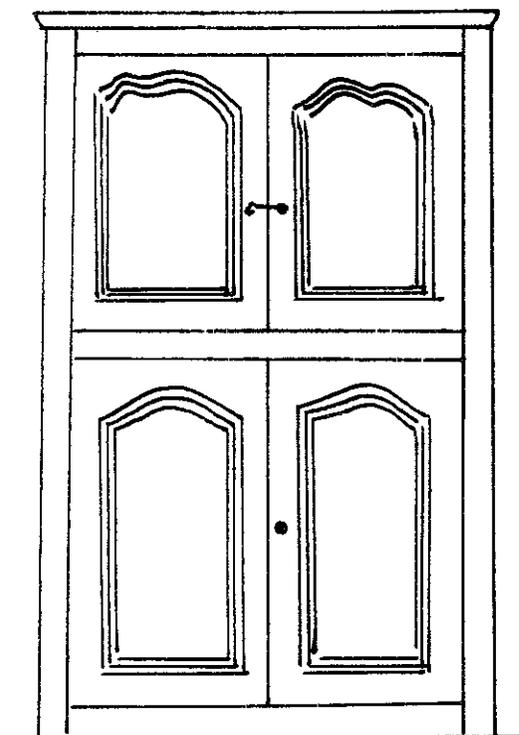
L'éloignement des enfants de leurs parents demeure lui-même peu significatif. Certains vont à proximité, dans le cas de la famille Joyeux, d'autres s'éloignent presque de bout en bout. A qui appartenait la maison dans laquelle ils s'installent ? S'achète-elle ? Les registres des hypothèques seraient là-dessus plus éloquentes que les simples listes nominatives.

Le circuit migratoire interne du village est rendu encore plus complexe par des mouvements difficiles à observer tels que les déménagements. Ils peuvent principalement se produire au cours de la période de jeunesse d'un couple, lorsque la maison paternelle est par exemple devenue libre, ou lorsqu'un ménage s'étant désagrégé par décès, le conjoint survivant s'installe chez l'un de ses enfants. Une famille peut parfois déménager sans motif apparent, ainsi que l'a fait Ferdinand George qui de 1811 à 1886 quitta la rue de la Besace pour s'implanter rue de la Saint-Pré, gardant la propriété de son ancienne demeure. Venait-il d'acquérir son nouveau domicile ou celui-ci était-il déjà en sa possession ? Les déménagements ne sont sans doute pas nombreux mais leur contrôle malaisé en fait une cause d'incertitude que l'on ne pourrait dissiper, que par une vérification, personne par personne, à condition qu'il ait été possible de déterminer la position que chacune occupait dans le village, ce qui n'a pas été faisable pour la totalité de la rue de la Besace, soumise à de plus grands changements que les autres et source d'imprécision de la part des recenseurs, qui à cause de sa conformité, ne l'ont pas visitée maison voisine après maison voisine de façon impérative.

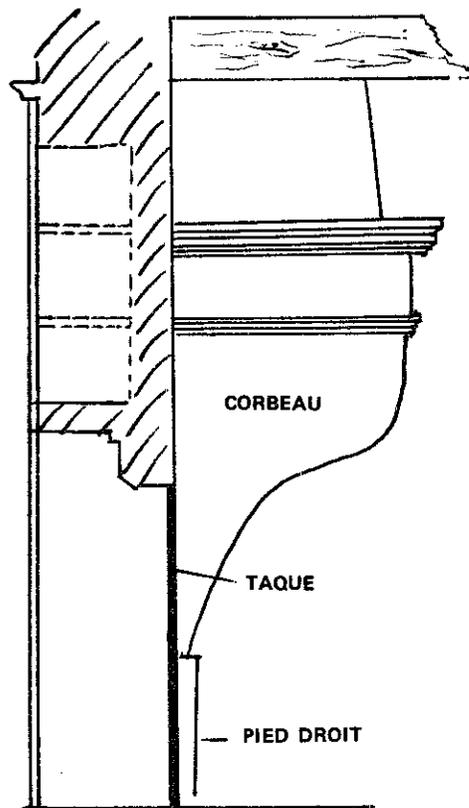
Des individus quittent parfois le village, y reviennent. D'autres font un second mariage tandis que des ménages disparaissent en laissant planer le mystère sur leur départ. Décès ou abandon des lieux ? Ce dernier semble plus probable quoique peut-être



VUE DE FACE



PLACARD DE POELE



VUE DE PROFIL ET DE COUPE

PRINCIPE DE LA CHEMINÉE LORRAINE

provoqué par la mort du chef de famille. Plusieurs veuves s'éloignèrent ainsi de Barisey, retournant très certainement à l'endroit de leur naissance.

Le village n'est donc pas un univers rigoureusement stable. Il connaît des renouvellements successifs qui continuellement modifient sa façade sociale.

\*

\*        \*

L'étude particulière d'un quartier apportera-t-elle de nouveaux points de réflexion ? Il est sans doute plus important de se demander si elle peut faire office d'échantillon. Le village en tant qu'unité communautaire peut-il être observé au travers de l'une de ses cellules sans que la dissection ne l'ampute au lieu de le révéler ?

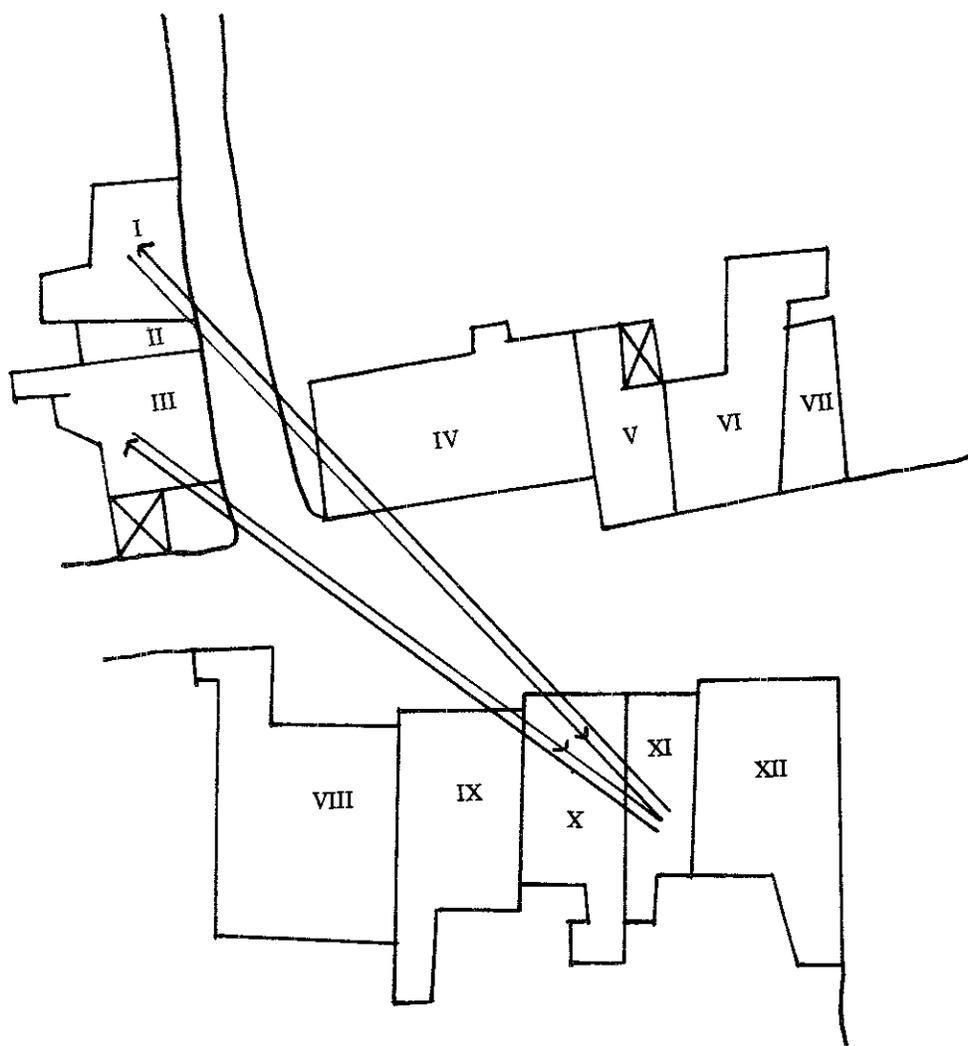
Prenons le risque en détachant la Saint-Pré pour illustrer les statistiques et tâcher de leur donner vie.

La rue de la Saint-Pré a pris le nom du canton cadastral où elle s'est fixée mais personne aujourd'hui ne pourrait dire quelle fut l'origine de l'appellation. La rue, détachée du village par la route monte doucement en travers du bas de la côte et s'achève par une excroissance qui, se rattachant à elle perpendiculairement, mène tout droit vers l'église. L'ensemble ne comporte que douze maisons, soit le sixième de Barisey. Elles sont de natures diverses, allant de la petite demeure de manouvrier jusqu'à l'auguste maison du laboureur

La rue, qui comptait en 1881, quarante-et-un habitants n'en possède aujourd'hui plus que neuf, tous plus âgés de trente ans. Elle est le quartier de Barisey qui a le plus souffert de l'exode rural au point que sur douze, six de ces maisons sont inoccupées, une autre n'est qu'occasionnellement utilisée lors des vacances, qu'une huitième a été rattachée à une demeure encore habitée pour ne plus constituer qu'un seul bâtiment. Mais ces bâtisses n'ont pas tout à fait perdu leur âme. Elles se sont seulement arrêtées de progresser avec le temps, aussi ne les désigne-t-on plus maintenant que du nom de leur dernier occupant. C'est ainsi que l'on parle de la maison de la « Clarisse », de la « Nini », de « tante Clotilde » comme on dit aussi bien : chez « Martin » ou chez « Grand-père ».

Toutes ne présentent pas de plans aussi réguliers qu'ils n'ont été dessinés. Les pièces souvent ne sont pas exactement rectangulaires et les murs peuvent avoir des épaisseurs variables. Chacune se rattache par nombre de détails à un même système architectural bien que possédant un caractère propre. Ainsi partout, le sol des cuisines poêles et chambres est fait de plancher alors que granges et écuries sont en terre battue. Le type des cheminées est unique, avec le mur percé au niveau de la taque pour chauffer

La conception de ces demeures conserve d'épais mystères. La tradition orale les veut collectivement bâties, le futur propriétaire mettant à la disposition de tous un tonneau de son meilleur vin, le garde-forestier choisissant dans les forêts communales les arbres pour la charpente. Les pierres provenaient des carrières locales : Barisey-au-Plain, Colombey, Uruffe. Celles de Crépey étaient considérées comme moins gélives et se prêtant à la taille. Jean Bastien, charron en 1850 et qui fit également du transport de matériaux allait chercher la brique à Viterne, la tuile à Jubainville, la chaux à Vannes-le-Chatel, Colombey-les-Belles. Désireux de construire une annexe chez lui, il



*La rue de la Saint-Pré*

passa contrat avec un manœuvre de Barisey-au-Plain pour que ce dernier lui fournisse une quantité suffisante de pierre, « propres à bâtir, pour la construction d'une cave et bâtiment en dessus, pour les murs ayant une largeur ordinaire, et s'il arrivait qu'il fallut plus de trente-cinq voitures, le surplus serait payé au minimum des autres, Bastien payant trente francs pour la première fourniture » sans qu'il soit précisé si ce prix correspondait au convoi seul ou au convoi plus l'achat des pierres.

Les bâtisseurs réalisaient-ils leurs maisons en fonction des besoins immédiats de leurs familles et quelles étaient les implications financières des travaux ? Sans être conçues pour une population plus nombreuse, les demeures de la rue de la Saint-Pré, remaniées au fil du temps, surent contenter des habitants successifs dont le nombre global alla en s'amenuisant.

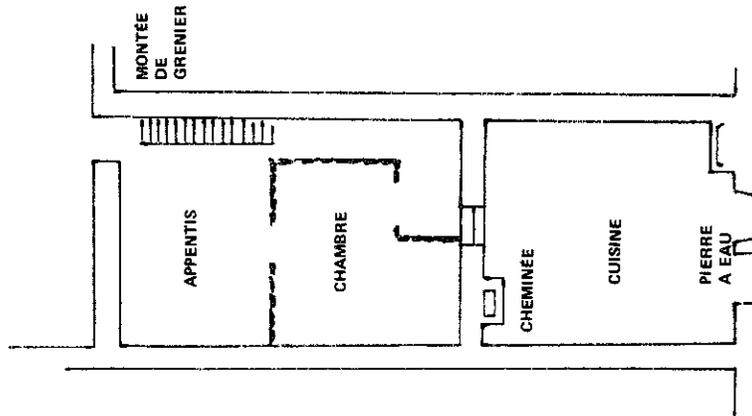
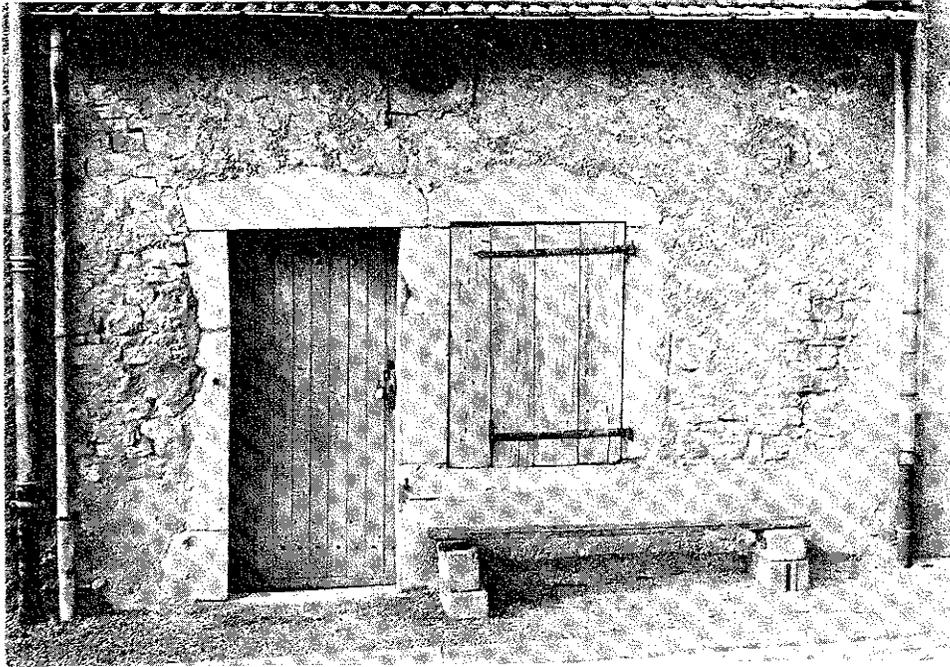
### *MAISON 1*

Elle n'est pas à proprement parler une maison paysanne. Elle ne possède ni grange ni écurie et se fait seulement remarquer par sa cave. Au rez-de-chaussée, la cuisine, à l'étage, les chambres. Si son volume s'apparente au volume lorrain, tous les percements s'ouvrent en pignon, qui, contrairement à la tradition est parallèle à la rue. Elle était occupée en 1881 par le couple Jules Morlot-Marie Boileau qui n'avaient qu'un enfant : Louis. Louis partit entre 1886 et 1891. Marie, veuve en 1905, mourut entre 1911 et 1921 sans que personne ne reprenne la demeure.

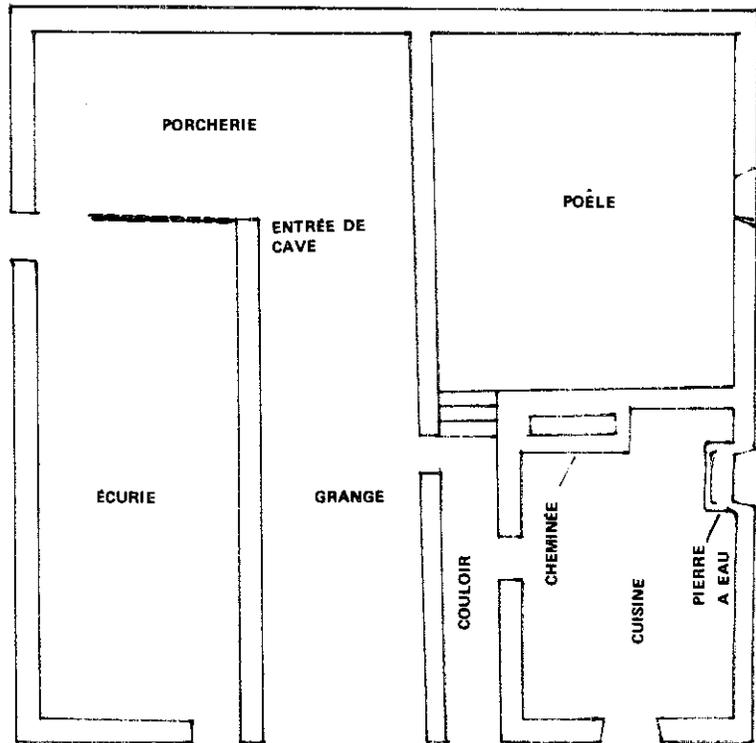
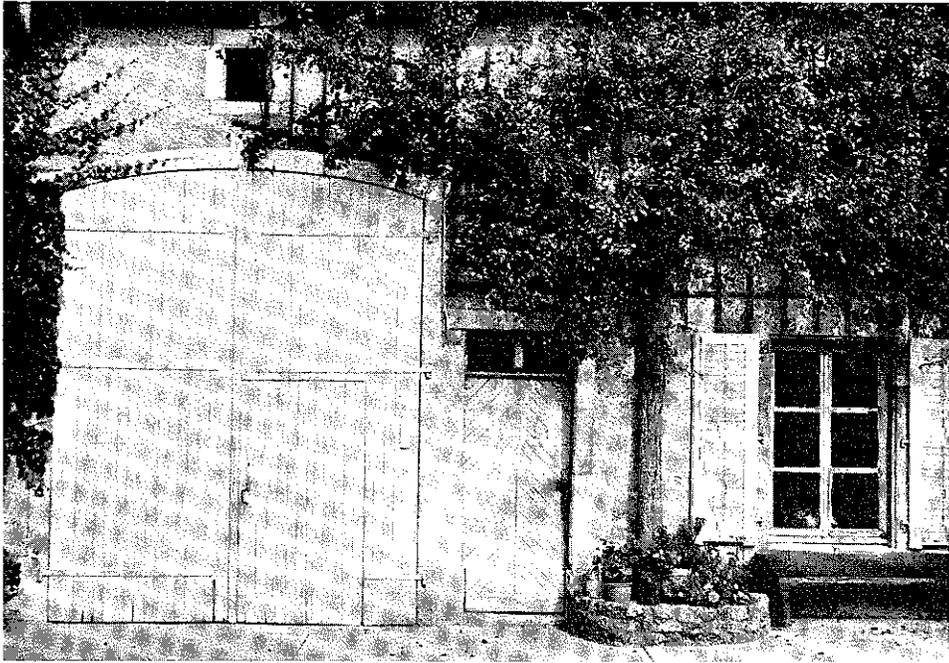
### *MAISON 2*

Elle n'existait pas en 1830. Elle a profité de la place réduite qui les séparait pour se glisser entre ses deux voisines. Elle ne possède de ce fait pas de charpente véritable et les pannes de son toit sont seulement fixées dans les murs qui l'encadrent. Sa disposition interne est des plus simples : une cuisine, une chambre, un débarras en enfilade. La cheminée est minuscule et le plafond du grenier très bas. Pas de cave. La maison servit d'épicerie.

Elle était habitée par deux veuves de 60 et 71 ans, Marguerite Bontemps et Jeanne Brelle, ayant, la première, une fille de 19 ans et la seconde de 29 ans, faisant toutes deux profession de couturière. Marguerite Bontemps était journalière et Jeanne Brelle n'exerçait plus d'activité. Marie Clément, la fille de Jeanne se retrouva ensuite seule dans la demeure dont elle fit une épicerie et qu'elle avait cessé d'occuper en 1911. Une troisième veuve et sa fille, Marie (51 ans) et Eugénie (23 ans) Pichancourt, natives de Colombey-les-Belles prirent sa suite, après quoi la mère mourut et son fils, la remplaça. Il travaillait comme manœuvre d'usine.



*MAISON II*



*MAISON III*

### MAISON 3

Elle est bâtie sur le type trois travées et ne comporte que deux pièces d'habitation : la cuisine et la chambre. On trouve côte-à-côte la grange et l'écurie, que prolonge la porcherie sous laquelle une cave est creusée. Une seconde cave, plus petite, a été percée sous la cuisine et l'on y accède par une trappe ouverte dans le plancher.

Personne ne l'occupait en 1881. Venant de la Besace, Ferdinand George, Héloïse Morlot et leur fille Léontine s'y installèrent. Léontine se maria entre 1891 et 1896, laissant ses parents seuls. Ils étaient toujours en vie en 1926.

### MAISON 4

Elle a été remaniée au début du dix-neuvième siècle et augmentée d'un hangar. Elle est exceptionnellement plus large que profonde et présente un ensemble de quatre pièces d'habitation, deux devant, deux derrière, avec deux cheminées, ce qui laisse penser qu'elle fut conçue pour deux ménages. Elle possède, en outre, un système particulier



d'entrée de cave, extérieur et intérieur. On pénètre au dehors par un escalier ouvert, dont la première marche démarre à ras de terre, tandis que de l'autre côté, deux escaliers opposés, protégés par une cage de bois à cheval sur la cloison séparant cuisine et poêle, aboutissent au même point de chute. Il n'y a pas de mur entre l'écurie et la grange, seulement une succession de piliers. On peut se demander si les rateliers n'étaient pas posés entre ces derniers à même la terre battue, permettant une alimentation directe du bétail par la grange.

Elle abritait le ménage Alphonse Maitrehanche, Clarisse Chenin. Ils eurent une fille Marie, tandis que les parents d'Alphonse, Claude Maitrehanche, Joséphine